

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Prozess

Rahmenkredit für die Expo

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Zumofen, Guillaume

Bevorzugte Zitierweise

Zumofen, Guillaume 2025. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Rahmenkredit für die Axpo, 2022*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 23.08.2025.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Infrastruktur und Lebensraum	1
Energie	1
Netz und Vertrieb	1

Abkürzungsverzeichnis

Allgemeine Chronik

Infrastruktur und Lebensraum

Energie

Netz und Vertrieb

VERWALTUNGSAKT
DATUM: 28.09.2022
GUILLAUME ZUMOFEN

A la suite des difficultés d'Alpiq sur le marché de l'électricité à la fin décembre 2021, le Conseil fédéral a rédigé la loi fédérale sur des aides financières subsidiaires destinées aux entreprises électriques d'importance systémique. En effet, la hausse et la volatilité des prix sur le marché de l'électricité imposent des garanties financières exorbitantes aux entreprises électriques helvétiques. Ainsi, malgré une situation financière stable, une entreprise électrique systémique peut se trouver en défaut de liquidité pour acheter de l'électricité pourtant nécessaire à la sécurité d'approvisionnement.

Le Conseil des États a validé la loi fédérale lors de la session de juin 2022. Alors que le gouvernement pressait pour une validation par les deux chambres, afin d'éviter un recours au droit d'urgence en cas de défaut de liquidité avant la session d'automne, le Parlement a repoussé la décision du Conseil national à la session d'automne 2022.

Le déroulement des événements a donné raison au Conseil fédéral. Début septembre 2022, il a eu recours au droit de nécessité pour **activer le mécanisme de sauvetage pour l'entreprise électrique systémique Axpo**. Dans l'urgence, il a validé un **crédit-cadre de CHF 4 milliards** pour empêcher la faillite d'Axpo et pour sécuriser l'approvisionnement électrique suisse sur le court-terme. D'après le Conseil fédéral, une faillite d'Axpo aurait entraîné un effet domino potentiellement dévastateur pour l'approvisionnement énergétique, et donc l'économie helvétique.

Ce sauvetage, financé par des deniers publics, a fait couler beaucoup d'encre dans la presse. La sévérité des conditions qui accompagnent l'obtention d'un crédit-cadre et garantit sa subsidiarité a été au cœur des discussions. Par exemple, la possibilité d'attribuer des bonus aux membres de la direction et du conseil d'administration, le versement de dividendes, l'information à la population ou encore la répartition des frais pour le montant forfaitaire pour bénéficier du mécanisme de sauvetage ont agité la presse. Certains observateurs ont même préconisé une plus forte présence de la Confédération dans les sphères dirigeantes de l'entreprise.

Ce débat s'est infiltré dans la session d'automne 2022. Si le Conseil national a validé l'octroi du crédit-cadre de CHF 4 milliards à Axpo, il a profité de l'occasion pour serrer la vis de la loi fédérale sur les aides financières subsidiaires aux entreprises électriques d'importance systémique.¹

¹) Communiqué de presse CF du 06.09.2022; 24H, AZ, Blick, CdT, LT, Lib, NZZ, TA, 7.9.22; TA, WOZ, WW, 8.9.22; TA, 10.9.22; So-Bli, SoZ, 11.9.22; 24H, 12.9.22; AZ, 14.9.22; TA, 15.9.22; 24H, AZ, TA, 16.9.22; Blick, NZZ, 17.9.22; SoZ, 18.9.22; Blick, 19.9.22; NZZ, 20.9.22; TA, 21.9.22; AZ, 22.9.22; So-Bli, SoZ, 25.9.22; AZ, CdT, 27.9.22; NZZ, TA, 29.9.22; AZ, 12.10.22; AZ, TA, 2.11.22